

## Règlement Club de fidélité

### I. OBJET

La Société MARTIN BELAYSOU D'EXPANSION, SAS au capital de 30 984 218 Euros, Immatriculée au RCS de Bourg-en-Bresse sous le numéro 352 463 574, ayant son siège social 18 avenue Arsène d'Arsonval – 01000 BOURG-EN-BRESSE, Numéro de TVA intracommunautaire : FR 16 332 564 954, Téléphone : 04 74 45 75 75, ci-après « MBE », organise un programme de fidélisation dénommée « Le Club Mabéo » (ci-après « le Programme »). L'opération permet aux adhérents de collecter des points cadeaux. Les points cadeaux peuvent être collectés via l'achat de produits sur Mabéo Direct, ou dans le cadre d'autres opérations de stimulation gérées par Mabéo Industries, ou encore dans le cadre de conditions commerciales contractuelles spécifiques. Pour les achats effectués auprès de Mabéo Direct, les points cadeaux seront attribués aux clients adhérents du programme « Le Club Mabéo » en fonction du chiffre d'affaires HT (ci-après désigné le « chiffre d'affaires HT ») réalisé auprès de Mabéo Direct par internet, fax, mail, sms ou téléphone sur les seuls produits indiqués comme étant disponibles lors de la commande sur le site marchand [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com). L'opération fait l'objet d'une communication auprès des clients de Mabéo Industries et sur le site internet [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com).

### II. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'adhésion au Programme est gratuite et s'effectue grâce à la validation du formulaire d'inscription sur le site [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com). L'adhésion au Programme et la participation aux opérations permettant de cumuler des points impliquent l'acceptation préalable et sans réserve du présent règlement. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés souverainement par MBE. Ce programme est réservé exclusivement aux clients professionnels en compte chez Mabéo Industries (ci-après « le(s) Client(s) »). En sont expressément exclus tous les revendeurs professionnels, ainsi que les particuliers, et tous les clients qui en feraient explicitement la demande, et/ou qui ne réaliseraient qu'une simple opération d'achat/revente des produits.

MBE se réserve la possibilité d'exclure tout Client du Programme, si celui-ci n'est pas à jour de ses règlements à la date d'exigibilité.

### III. ATTRIBUTION DE POINTS CADEAUX

#### 1) GENERALITES

Le client se verra attribuer chaque mois un nombre de points cadeaux correspondant à son chiffre d'affaires mensuel HT réalisé sur Mabéo Direct selon la grille de points communiquée pour l'opération concernée.

L'achat de produits chez Mabéo Direct donne droit à l'octroi de points, selon les grilles définies en III 3.

Le relevé de compte points précisant les points acquis, les points éventuellement dépensés, le solde de points, est disponible sur [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com), dans l'espace 'mon compte'.

Les points cadeaux acquis sont cumulables de mois en mois et valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivant leur acquisition. Ces points cadeaux n'ont pas de valeur marchande ou patrimoniale et ne peuvent donner lieu ni à un remboursement, ni à un avoir, ni à un échange contre un produit autre que ceux présents dans le Catalogue Cadeaux « Le Club Mabéo » en cours.

Ces modalités d'attribution de points sont valables au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et sont susceptibles d'être modifiées par MBE en informant les Clients sur le site [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com).

#### 2) GRILLE DES POINTS CADEAUX ATTRIBUES VIA LE SITE MABEO DIRECT

La société Mabéo Industries se réserve le droit d'attribuer des points à des clients participant

ponctuellement à d'autres opérations promotionnelles qu'elle organiserait, selon des modalités d'attribution spécifiques à ces opérations et définies dans un règlement propre.

Ces points seront soumis aux présentes règles d'utilisation et de validité.

### 3) GRILLE DES POINTS CADEAUX ATTRIBUES VIA LE SITE MABEO DIRECT

Pour déclencher l'attribution de points cadeaux, lors des achats effectués sur Mabéo Direct, le Client devra réaliser un chiffre d'affaires mensuel d'au moins 1€ HT exclusivement avec Mabéo Direct. Pour tous les Clients, le tableau unique ci-dessous précise la modalité des points.

CA min	CA max	Point gagnés
1€	499,99€	3 points
500€	999,99€	20 points
1 000€	1 999,99€	50 points
2 000€	3 499,99€	100 points
3 500€	5 999,99€	200 points
6 000 €	-	+50 points tous les 2 000€

Exemple pour un CA de 2 550 € HT réalisé dans le mois sur Mabéo Direct, vous bénéficiez de 100 points fidélité.

#### IV. ECHANGE DES POINTS – DOTATIONS

Les cadeaux sont uniquement accessibles en échange de points cadeaux. En cas de variation du prix d'achat d'un produit, sa valeur points pourra être modifiée sans préavis.

MBE a confié la gestion de l'opération cadeau à un prestataire, la société EDENRED, avec la solution Stim & Go. Les commandes des dotations sont passées par le Client sur Stim & Go via le site [www.mabeo-direct.com](http://www.mabeo-direct.com).

#### V. RESPONSABILITE

MBE ne saurait être responsable en cas de perte, de destruction partielle ou totale ou de retard d'acheminement des cadeaux imputables aux services de transport ou des défaillances du prestataire, la société EDENRED, dans la dotation des cadeaux. De même, MBE ne pourrait être tenu responsable des carences dans la fourniture imputables au Client, au fait d'un tiers non placé sous son contrôle, ou à tous cas de force majeure. Le Client fait son affaire personnelle de l'utilisation du cadeau commandé, de sorte que ni MBE, ni la société EDENRED, ne seront responsable de l'utilisation qui en sera faite par le Client. Le Client répond en outre, à l'égard des tiers - y compris les autorités fiscales et sociales - des conséquences de sa participation à cette opération.

#### VI. CONDITIONS DE LIVRAISON

Les conditions de livraison sont décrites en annexe 1.

## **VII. SAV & GARANTIES**

Les conditions propres au SAV et aux garanties sont décrites en annexe 1.

## **VIII. FIN DE L'OPERATION – EXCLUSION**

MBE est en droit de mettre fin à l'opération à tout moment. Cette décision fera l'objet d'une information des Clients par notification individuelle. De plus, et d'une manière générale, il est entendu que MBE aura la possibilité de modifier les conditions de l'opération en cas d'évènement extérieur l'y contraignant. Les modifications apportées feront l'objet, dans la mesure du possible dans un délai raisonnable avant leur application, d'une information des Clients. Tout litige sera résolu à l'amiable entre le Client et MBE. A défaut, le Tribunal de Commerce de Bourg-en-Bresse sera compétent.

## **IX. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations obtenues des Clients (données d'identification, données de compte, données relatives aux achats ayant permis l'accumulation de points cadeaux, données relatives à la souscription de cadeaux...) sont destinées à la société MBE.

Par l'adhésion au Programme, le Client consent au traitement de ses données à caractère personnel

Le Client est informé que ces données sont enregistrées dans les fichiers clients de MBE et sont utilisées dans le cadre des finalités suivantes :

- 1) Organisation du programme de fidélisation dénommée « Le Club Mabéo»
- 2) Mise à jour et enrichissement des informations relatives au Client dans les fichiers clients précités
- 3) Gestion de l'opération visée au présent règlement et du compte du Client (ex : comptabilisation des points, délivrance des cadeaux et des services) et information du Client
- 4) Respect des obligations légales
- 5) Etudes statistiques visant notamment à améliorer les opérations de MBE.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client est informé qu'il dispose, sur les données à caractère personnel le concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement des données, et d'un droit à la portabilité qu'il peut exercer en s'adressant au service marketing. Le client dispose aussi du droit de s'opposer à ce que ses données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement.

Le client est en outre informé que :

- Le responsable de traitement des données collectées est : MARTIN BELAYSOUD EXPANSION, SAS - 18 avenue Arsène d'Arsonval - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Téléphone : 04 74 45 7575.
- Les données collectées sont susceptibles d'être communiquées, à des fins de gestion de l'opération cadeau, au partenaire de MBE, la société EDENRED FRANCE société par actions simplifiée au capital de 464.966.992 € ayant son siège sis 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre -.
- Les données à caractère personnel sont conservées uniquement le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif qui était poursuivi lors de leur collecte..
- Il dispose d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle
- La fourniture de données à caractère personnel est exigée dans la mesure où elle conditionne l'organisation et le déroulement du Programme et de l'opération. La non-fourniture de ces données peut avoir pour conséquences éventuelles l'impossibilité de mener l'opération ou d'exécuter le Programme visé par le présent règlement.
- Il dispose d'un droit de retirer son consentement au traitement de données à toutmoment.

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES PRODUITS KADEOS - EDENRED FRANCE

Les conditions générales d'utilisation des produits Kadéos sont disponibles via les liens suivants :

- Kadéos Infini : [https://click.edenred.fr/Documents\\_Espace\\_Client/Kadeos/Cheque/Fiche\\_Produit\\_Infini.pdf](https://click.edenred.fr/Documents_Espace_Client/Kadeos/Cheque/Fiche_Produit_Infini.pdf)
- Kadéoc Connect : [https://click.edenred.fr/documents\\_espace\\_client/Kadeos/Demat/CU\\_Connect.pdf](https://click.edenred.fr/documents_espace_client/Kadeos/Demat/CU_Connect.pdf)